



Evaluation de L'Unité de Production propreté d'abord-propreté toujours Pondeuses 1-2

Information du producteur

Nom de l'unité de production:	Date de la vérification:
No d'enregistrement:	Type d'installation: Système en cages
Adresse:	Taille de contingent:
Ville:	Nombre d'installations:
Province:	Installation:
Code postal:	Nom de la personne ressource:
Numéro de téléphone:	Courriel:

Vérification

Élément	Pondération	Note
PARTIE 1 – Point de contrôle critique et points de contrôle		
Entreposage réfrigéré – (CCP-1b)		
1.a. Température 10°C - 13°C.	5	Réussite
i. Unité de réfrigération fonctionnelle.	3	Réussite
1.b. Seuls les œufs provenant de fermes ou de titulaires de contingents enregistré(e)s sur des chariots/palettes, des chariots et des plateaux à œufs sont entreposés dans la chambre froide.	2	Réussite
i. Peut recevoir toute la production entre les levées.	1	Réussite
ii. Consigne la température minimum-maximum tous les jours.	2	Réussite
iii. Consigne l'heure de lecture de la température.	1	Réussite
iv. L'humidité est maintenue à moins de 85 %.	1	Réussite
v. Le thermomètre est calibré semi-annuellement.	2	Réussite
vi. Les plateaux d'œufs ne reposent pas sur le plancher de la chambre froide.	1	Réussite
vii. Un ventilateur sert à normaliser la circulation de l'air.	1	Réussite
Salubrité des installations (Point de contrôle)		
2. Le programme tout plein/tout vide est appliqué dans chaque installation de ponte.	2	Réussite
i. Programme tout plein/tout vide dans chaque unité de production.	1	Réussite
ii. Dossier sur l'élimination du troupeau et les dates de placement.	2	Réussite
iii. Lettre d'accréditation du fournisseur de poules pondeuses.	2	S/O
iv. La « fiche d'information sur le troupeau » de l'industrie est complétée.	2	Réussite
3. Installation de ponte – lavée à la pression avec un détergent.	2	Réussite
i. Désinfectée et(ou) fumigée avec un produit chimique approuvé.	2	Réussite

ii. Laissée en période de repos (vide sanitaire) pendant minimum de 7 jours avant d'être repeuplée ou moins de 7 jours moyennant une analyse microbiologique probante.	2	Réussite
4. Les conduites d'eau sont purgées et rincées.	2	Réussite
5.a. Les planchers, murs, plafonds et l'équipement accessoire sont exempts de DANS LES SYSTÈMES EN CAGES	2	Réussite
i. Sur les murs : poussière, eau, fientes ou toiles d'araignées.	2	Réussite
ii. Au plafond : poussière, eau ou toiles d'araignées.	2	Réussite
iii. Dans les caniveaux à fientes : moulée renversée, œufs brisés, poules mortes.	2	Réussite
iv. Le système de cueillette des œufs est exempt de jaunes d'œufs séchés, d'albumen, de coquilles, plumes, poussière, d'excréments de rongeurs, mouches mortes, ténébrions, appâts à parasites.	2	Réussite
v. Sur le plancher : poussière, eau, plumes, fientes, moulée renversée, œufs brisés, mouches mortes, ténébrions, excréments de rongeurs.	2	Réussite
vi. Le système de convoyage d'œufs qui relie plus d'une installation de ponte à un centre d'emballage central est exempt de jaunes d'œufs séchés, d'albumen, de coquilles, de plumes, de poussière, d'excréments de rongeurs, de mouches mortes, ténébrions, d'appâts à parasites.	1	Réussite
vii. Les abris du système de convoyage des œufs sont libres d'oiseaux sauvages, de rongeurs, d'insectes, d'animaux sauvages ou domestiques, de poussière, de toiles d'araignées, de débris.	1	Réussite
viii. Sur l'équipement : poussière, toiles d'araignées, mouches mortes, excréments de rongeurs, fientes.	2	Réussite
ix. Les cages sont libres de fientes ou de plumes accumulées.	2	Réussite
5.b. Les zones de travail sont gardées propres et ordonnées.	2	Réussite
5.c. Dossier sur les activités d'hygiène.	2	Réussite
6. Utilisation appropriée du système de traitement des fientes.		
i. L'équipement d'enlèvement des fientes (tarières, courroies et chutes) est libre de toute accumulation de fientes.	2	Réussite
ii. L'équipement d'enlèvement des fientes relié à d'autres installations de ponte est propre.	2	Réussite
7. L'entrepôt réfrigéré est gardé propre, ordonné et sans odeur.	2	Réussite
8. Les chats, chiens et autres animaux sont interdits d'avoir accès à l'unité de production.	2	Réussite
9. Toutes les ordures sont entreposées dans des contenants couverts dans un endroit séparé à l'écart des œufs en coquille propres.	2	Réussite
10. Les oiseaux morts sont retirés chaque jour de l'installation de ponte et éliminés de façon appropriée.	2	Réussite
i. Le taux de mortalité est consigné tous les jours	2	Réussite
11. Un test microbiologique de dépistage de la Salmonella enteritidis est effectué. Au moins deux fois durant le cycle de production. Si l'installation compte des poules d'âge varié, un test doit être effectué chaque fois qu'un troupeau est remplacé.	5	Réussite
Contrôle des parasites (Point de contrôle)		
12.a. Rongeurs : programme de surveillance en application. i. Pièges vivants, mécaniques ou autres.	2	Réussite
12.a Rongeurs : programme de surveillance en application. ii. Rongeurs : programme de contrôle en application - chimique - continu ou au besoin.	2	Réussite
12.a. Rongeurs : programme de surveillance en application.		

iii. Rongeurs : programme de contrôle en application - chimique - postes d'appâts ou boîtes d'appâts.	2	Réussite
iv. Rongeurs : programme de contrôle en application - chimique - répartition stratégique des appâts.	2	Réussite
v. Rongeurs : programme de contrôle en application - chimique - utilisation d'appâts frais.	2	Réussite
vi. Rongeurs : programme de contrôle en application - piégeage - des pièges sont utilisés.	2	Réussite
vii. Rongeurs : programme de contrôle en application - piégeage - placement efficace des pièges.	2	Réussite
viii. Rongeurs : programme de contrôle en application - piégeage - répartition stratégique des pièges.	2	Réussite
ix. Rongeurs : programme de contrôle en application - piégeage - maintenance hebdomadaire des pièges.	2	Réussite
x. Rongeurs : Rongeurs : programme de contrôle en application - carte identifiant l'emplacement des pièges et des postes d'appâts.	2	Réussite
12.b. Mouches : programme de surveillance en application.	2	Réussite
i. Rubans ou pièges à mouches, ultra violet ou autres.		
12.b. Mouches : programme programme de contrôle en application.	2	Réussite
ii. Chimique ou biologique.		
12.c. Oiseaux sauvages : programme de surveillance en application.	2	Réussite
Consignation des vérifications visuelles par le producteur.		
12.d. Dossiers.	2	Réussite
Disponibilité des dossiers sur le contrôle des parasites.		
Tri et emballage (Point de contrôle)		
13. Cueillette des œufs.	2	Réussite
i. Lettre annuelle d'accréditation du fournisseur des matériaux d'emballage et de convoyage.		
ii. La production d'œufs est consignée tous les jours.	2	Réussite
iii. Les œufs sont cueillis au moins une fois par jour dans les exploitations dotées d'un système automatique de cueillette et au minimum, deux fois par jour dans les exploitations qui ne sont pas dotées d'un système de cueillette automatique.	3	Réussite
14. Les œufs très sales, très fissurés et coulants.	2	Réussite
i. sont séparés des œufs propres durant la cueillette.		
ii. les œufs ne sont pas lavés à la ferme.	5	Réussite
15.a. Les plateaux d'œufs rejetés sont placés dans des sacs en plastique et dans un endroit éloigné des œufs en coquille propres.	2	Réussite
15.b. Un dossier sur les plateaux rejetés est disponible.	2	Réussite
16. Tout le matériel d'emballage et de convoyage est protégé des contaminants comme la poussière, les plumes, l'eau, et les rongeurs.	2	Réussite
PARTIE 2 : Biosécurité et autres facteurs de risque		
Lieux : Propriété extérieure et extérieur des bâtiments		
1. Les zones d'accès restreint et non restreint sont définies.		
i. Entrée/Voie d'accès : barrière, corde ou clôture. Affiche « ENTRÉE INTERDITE »	2	Réussite
ii. Unité de production : affiche « ENTRÉE INTERDITE » à l'entrée principale; aux portes latérales et arrières.	2	Réussite

iii. Toutes les portes sont verrouillables.	1	Réussite
iv. Stationnement séparé de l'unité de production : à l'écart des bouches d'entrée et d'évacuation d'air de l'unité de production.	1	Réussite
2. Une seule sorte de volaille à la ferme. OUI	2	Réussite
3.a. Protecteurs contre les parasites autour de l'unité de production - Toutes les ouvertures de l'unité de production sont scellées et munies de moustiquaires i. Portes bien ajustées.	1	Réussite
3.a. Protecteurs contre les parasites autour de l'unité de production - Toutes les ouvertures de l'unité de production sont scellées et munies de moustiquaires. ii. Fenêtres.	1	Réussite
iii. Bouches d'air (contre les oiseaux sauvages seulement).	1	Réussite
iv. Ouvertures pour la moulée, l'eau et l'alimentation électrique.	1	Réussite
v. Aucune fissure importante dans la fondation, ni dans le plancher.	1	Réussite
vi. Le revêtement extérieur est bien fixé.	1	Réussite
3.b. Protecteurs contre les parasites autour de l'unité de production - La zone à moins de 4,5 mètres de l'unité de production est exempte. i. De débris.	1	Réussite
ii. De végétation.	1	Réussite
3.c. Protecteurs contre les parasites autour de l'unité de production. i. Toute eau stagnante à moins de 60 mètres de l'unité de production est éliminée.	1	Réussite
ii. Bloc parapluie de gravier ou d'asphalte autour de l'unité de production.	1	Réussite
Lieux : Intérieur du bâtiment		
4. Les zones d'accès restreint et non restreint sont définies. Repères visuels à l'intérieur de l'unité de production (murs ou murs partiels ou lignes peintes ou affiches).	3	Réussite
5. Un degré adéquat de qualité de l'air est maintenu. TOUS LES SYSTÈMES D'EXPLOITATION i. Les poules mortes et les déchets combustibles ne sont pas incinérés sur le côté de l'unité de production où se trouve la prise d'air.	1	Réussite
ii. Des thermomètres sont placés dans des endroits stratégiques à l'intérieur des installations de ponte.	1	Réussite
iii. La température des installations de ponte est consignée tous les jours.	1	Réussite
6. Les drains au plancher ont des couvercles perforés.	1	Réussite
Installations sanitaires		
7. Lavabos ou lotion d'assainissement disponibles.	2	Réussite
Réception et entreposage		
8. Les installations d'entreposage de la moulée sont construites et entretenues de façon à empêcher la contamination par l'eau, les oiseaux sauvages, les rongeurs et les insectes.	2	Réussite
i. Lettre d'accréditation annuelle du fournisseur de moulée.	2	Réussite
ii. S'il y a plus d'un silo à la ferme, ils sont numérotés.	1	Réussite
iii. La consommation de moulée est consignée tous les jours.	1	Réussite

9. Tous les produits chimiques sont entreposés en sécurité, conformément aux directives provinciales ou selon le programme préalable.	2	Réussite
10. Les œufs sur les chariots/palettes dans la chambre froide sont étiquetés (identification de la ferme, numéro du poulailler, date de ponte).	2	Réussite
Équipement général		
11. L'équipement de réparation et d'entretien est consacré à l'unité de production ou lavé et désinfecté avant d'être transporté dans l'unité de production.	2	Réussite
Personnel		
12.		
i. Le port d'un survêtement sanitaire et le changement de bottes sont exigés avant que toute personne entre dans la zone d'accès restreint de l'unité de production.	4	Réussite
iii. Les visiteurs doivent signer un registre.	2	Réussite
Approvisionnement d'eau, marchandises sèches et conception générale		
13. Approvisionnement d'eau – Traitement et médicaments.		
i. Dossier du test annuel de dépistage de coliformes totaux et de coliformes fécaux.	3	Réussite
ii. Dossier du test mensuel des résidus de chlore et d'autres additifs si l'eau est traitée à la ferme.	2	Réussite
iii. Les vitamines et les médicaments utilisés sont consignés dans le dossier sur les produits pharmaceutiques.	2	Réussite
iv. La consommation d'eau est consignée tous les jours.	2	Réussite
14. Entreposage des marchandises sèches – les articles comme les bottes, les survêtements et les bonnets, etc. sont entreposés de sorte à les protéger contre les contaminants comme la poussière et l'eau.	1	Réussite
15. Conception générale, construction et entretien.		
i. Les planchers, murs et plafonds doivent être construits à l'aide de matériaux durables, lisses et nettoyables	1	Réussite
ii. Les planchers doivent être suffisamment inclinés pour faciliter le drainage de l'eau	1	Réussite
iii. l'abri des poules pondeuses doit être séparé de l'entrepôt d'œufs en coquille et de l'entrepôt des matériaux d'emballage	1	Réussite
iv. Le matériau isolant de la chambre froide est recouvert d'un revêtement durable, lisse et nettoyable	2	Réussite
16. Matériaux de litière – entreposés dans un endroit sec recouvert et libre d'oiseaux, d'insectes et de rongeurs.	1	Réussite
17. Matériaux de litière – lettre d'accréditation du fournisseur de litière.	2	Réussite
18. Mélange de la moulée à la ferme.		
i. La meunerie est libre de débris et de végétation.	2	Réussite
ii. L'aire de transformation est propre.	2	Réussite
iii. Protecteurs contre les parasites autour de la meunerie.	2	Réussite
iv. Les balances et appareils de mesure sont calibrés.	2	Réussite
v. Le protocole de séquençage et de rinçage est respecté.	2	Réussite
vi. Les médicaments utilisés sont consignés dans le dossier sur les produits pharmaceutiques.	2	Réussite
Dossiers		
19. Registre des mesures correctives.	1	Réussite

i. Dans les diverses BPG, un renvoi est fait au « registre des activités ».	1	Réussite
Boni de points		
20. Boni de points.		
i. Boni de points pour l'élément 1.2.i: Programme tout plein/tout vide dans chaque unité de production.	1	Réussite
ii. Boni de points pour l'élément 2.12.ii: Changement de bottes, utilisation d'un bain de pieds ou vaporisation d'un désinfectant sur les chaussures entre les installations de ponte logeant des poules d'âge varié dans la même unité de production.	2	Réussite

Résumé de l'évaluation

Élément	Total possible de points	Total de points accordés	%
PARTIE 1 – Point de contrôle critique et points de contrôle			
Entreposage réfrigéré – (CCP-1b)	19	19	100%
Salubrité des installations (Point de contrôle)	56	56	100%
Contrôle des parasites (Point de contrôle)	28	28	100%
Tri et emballage (Point de contrôle)	20	20	100%
Totals Partie 1	123	123	100%
PARTIE 2 : Biosécurité et autres facteurs de risque			
Lieux : Propriété extérieure et extérieur des bâtiments	18	18	100%
Lieux : Intérieur du bâtiment	7	7	100%
Installations sanitaires	2	2	100%
Réception et entreposage	10	10	100%
Équipement général	2	2	100%
Personnel	6	6	100%
Approvisionnement d'eau, marchandises sèches et conception générale	30	30	100%
Dossiers	2	2	100%
Boni de points	3	3	100%
Totals Partie 2	77	80	100%
Total Partie 1 et 2	200	203	100%



Information du producteur

Nom de l'unité de production: _____ **Date de la vérification:** _____
No d'enregistrement: _____ **Type d'installation:** Sur parquet avec accès à un parcours extérieur
Adresse: _____ **Taille de contingent:** _____
Ville: _____ **Nombre d'installations:** _____
Province: _____ **Installation:** _____
Code postal: _____ **Nom de la personne ressource:** _____
Numéro de téléphone: _____ **Courriel:** _____

Vérification

Élément	Pondération	Note
PARTIE 1 – Point de contrôle critique et points de contrôle		
Entreposage réfrigéré – (CCP-1b)		
1.a. Température 10°C - 13°C.	5	Réussite
i. Unité de réfrigération fonctionnelle.	3	Réussite
1.b. Seuls les œufs provenant de fermes ou de titulaires de contingents enregistré(e)s sur des chariots/palettes, des chariots et des plateaux à œufs sont entreposés dans la chambre froide.	2	Réussite
i. Peut recevoir toute la production entre les levées.	1	Réussite
ii. Consigne la température minimum-maximum tous les jours.	2	Réussite
iii. Consigne l'heure de lecture de la température.	1	Réussite
iv. L'humidité est maintenue à moins de 85 %.	1	Réussite
v. Le thermomètre est calibré semi-annuellement.	2	Réussite
vi. Les plateaux d'œufs ne reposent pas sur le plancher de la chambre froide.	1	Réussite
vii. Un ventilateur sert à normaliser la circulation de l'air.	1	Réussite
Salubrité des installations (Point de contrôle)		
2. Le programme tout plein/tout vide est appliqué dans chaque installation de ponte.	2	Réussite
ii. Dossier sur l'élimination du troupeau et les dates de placement.	2	Réussite
iii. ****Cette composante n'est pas activée pour le moment.**** Lettre d'accréditation du fournisseur de poules pondeuses.	2	S/O
iv. La « fiche d'information sur le troupeau » de l'industrie est complétée.	2	Réussite
3. Installation de ponte – lavée à la pression avec un détergent.	2	Réussite
i. Désinfectée et(ou) fumigée avec un produit chimique approuvé.	2	Réussite

ii. Laissée en période de repos (vide sanitaire) pendant minimum de 7 jours avant d'être repeuplée ou moins de 7 jours moyennant une analyse microbiologique probante.	2	Réussite
4. Les conduites d'eau sont purgées et rincées.	2	Réussite
5.a. Les planchers, murs, plafonds et l'équipement accessoire sont exempts de DANS LES SYSTÈMES SUR PARQUET et les SYSTÈMES avec accès à un parcours extérieur.	2	Réussite
i. Sur les murs : poussière, eau, fientes ou toiles d'araignées.	2	Réussite
ii. Au plafond : poussière, eau ou toiles d'araignées.	2	Réussite
iii. Dans les caniveaux à fientes : moulée renversée, œufs brisés, poules mortes.	2	Réussite
iv. Le système de cueillette des œufs est exempt de jaunes d'œufs séchés, d'albumen, de coquilles, plumes, poussière, d'excréments de rongeurs, mouches mortes, ténébrions, appâts à parasites.	2	Réussite
v. Sur le plancher : exempt de litière humide, de moulée renversée, d'œufs brisés, de mouches mortes, de ténébrions, d'excréments de rongeurs et de moulée moisie.	2	Réussite
vi. Le système de convoyage d'œufs qui relie plus d'une installation de ponte à un centre d'emballage central est exempt de jaunes d'œufs séchés, d'albumen, de coquilles, de plumes, de poussière, d'excréments de rongeurs, de mouches mortes, ténébrions, d'appâts à parasites.	1	Réussite
vii. Les abris du système de convoyage des œufs sont libres d'oiseaux sauvages, de rongeurs, d'insectes, d'animaux sauvages ou domestiques, de poussière, de toiles d'araignées, de débris.	1	Réussite
viii. L'espace sous l'aire de repos est libre de moulée renversée, d'œufs brisés et de poules mortes.	2	Réussite
ix. Les perchoirs, aires de repos, et nids sont libres de fientes accumulées.	1	Réussite
x. Aucune accumulation d'œufs sur le plancher ou sur le parcours.	1	Réussite
5.a. Les planchers, murs, plafonds et l'équipement accessoire sont exempts de DANS LES SYSTÈMES SUR PARQUET et les SYSTÈMES avec accès à un parcours extérieur	1	Réussite
xi. Les nids sont exempts de poussière accumulée, toiles d'araignées, mouches mortes, excréments de rongeurs, fientes, jaune d'œufs séchés, d'albumen, coquilles, matériaux mouillés de nidification.	1	Réussite
5.a. Les planchers, murs, plafonds et l'équipement accessoire sont exempts de DANS LES SYSTÈMES SUR PARQUET et les SYSTÈMES avec accès à un parcours extérieur.	1	Réussite
xii. Les mangeoires sont libres de saleté, de fientes, de plumes, de litière.	1	Réussite
xiii. Sur l'équipement : poussière, toiles d'araignées, mouches mortes, excréments de rongeurs, fientes.	2	Réussite
5.b. Les zones de travail sont gardées propres et ordonnées.	2	Réussite
5.c. Dossier sur les activités d'hygiène.	2	Réussite
6. Utilisation appropriée du système de traitement des fientes.		
i. L'équipement d'enlèvement des fientes (tarières, courroies et chutes) est libre de toute accumulation de fientes.	2	Réussite
ii. L'équipement d'enlèvement des fientes relié à d'autres installations de ponte est propre.	2	Réussite
7. L'entrepôt réfrigéré est gardé propre, ordonné et sans odeur.	2	Réussite
8. Les chats, chiens et autres animaux sont interdits d'avoir accès à l'unité de production.	2	Réussite
9. Toutes les ordures sont entreposées dans des contenants couverts dans un endroit séparé à l'écart des œufs en coquille propres.	2	Réussite
10. Les oiseaux morts sont retirés chaque jour de l'installation de ponte et éliminés de façon appropriée.	2	Réussite
i. Le taux de mortalité est consigné tous les jours.	2	Réussite

11. Un test microbiologique de dépistage de la Salmonella enteritidis est effectué. ****Cette composante n'est pas activée pour le moment.**** Au moins deux fois durant le cycle de production. Si l'installation compte des poules d'âge varié, un test doit être effectué chaque fois qu'un troupeau est remplacé.	5	S/O
Contrôle des parasites (Point de contrôle)		
12.a. Rongeurs : programme de surveillance en application. i. Pièges vivants, mécaniques ou autres.	2	Réussite
12.a Rongeurs : programme de surveillance en application. ii. Rongeurs : programme de contrôle en application - chimique - continu ou au besoin.	2	Réussite
12.a. Rongeurs : programme de surveillance en application. iii. Rongeurs : programme de contrôle en application - chimique - postes d'appâts ou boîtes d'appâts.	2	Réussite
iv. Rongeurs : programme de contrôle en application - chimique - répartition stratégique des appâts.	2	Réussite
v. Rongeurs : programme de contrôle en application - chimique - utilisation d'appâts frais.	2	Réussite
vi. Rongeurs : programme de contrôle en application - piégeage - des pièges sont utilisés.	2	Réussite
vii. Rongeurs : programme de contrôle en application - piégeage - placement efficace des pièges.	2	Réussite
viii. Rongeurs : programme de contrôle en application - piégeage - répartition stratégique des pièges.	2	Réussite
ix. Rongeurs : programme de contrôle en application - piégeage - maintenance hebdomadaire des pièges.	2	Réussite
x. Rongeurs : Rongeurs : programme de contrôle en application - carte identifiant l'emplacement des pièges et des postes d'appâts.	2	Réussite
12.b. Mouches : programme de surveillance en application. i. Rubans ou pièges à mouches, ultra violet ou autres.	2	Réussite
12.b. Mouches : programme programme de contrôle en application. ii. Chimique ou biologique.	2	Réussite
12.c. Oiseaux sauvages : programme de surveillance en application. Consignation des vérifications visuelles par le producteur.	2	Réussite
12.d. Dossiers. Disponibilité des dossiers sur le contrôle des parasites.	2	Réussite
Tri et emballage (Point de contrôle)		
13. Cueillette des œufs. i. Lettre annuelle d'accréditation du fournisseur des matériaux d'emballage et de convoyage.	2	Réussite
ii. La production d'œufs est consignée tous les jours.	2	Réussite
iii. Les œufs sont cueillis au moins une fois par jour dans les exploitations dotées d'un système automatique de cueillette et au minimum, deux fois par jour dans les exploitations qui ne sont pas dotées d'un système de cueillette automatique.	3	Réussite
14. Les œufs très sales, très fissurés et coulants. i. sont séparés des œufs propres durant la cueillette.	2	Réussite
ii. les œufs ne sont pas lavés à la ferme.	5	Réussite

15.a. Les plateaux d'œufs rejetés sont placés dans des sacs en plastique et dans un endroit éloigné des œufs en coquille propres.	2	Réussite
15.b. Un dossier sur les plateaux rejetés est disponible.	2	Réussite
16. Tout le matériel d'emballage et de convoyage est protégé des contaminants comme la poussière, les plumes, l'eau, et les rongeurs.	2	Réussite
Gestion du parcours (Point de contrôle)		
17. Gestion du parcours pour maintenir - pelouse.	1	Réussite
i. Pelouse.	1	Réussite
ii. Pelouse entretenue.	1	Réussite
iii. Pas de mares ou de trous d'eau.	1	Réussite
iv. Rotation du parcours.	1	Réussite
v. Parcours hersé.	1	Réussite
vi. Gravier fin le long de l'unité de production, du côté du parcours.	1	Réussite
vii. Clôture adéquat.	1	Réussite
viii. Protecteurs contre les oiseaux sauvages.	2	Réussite
ix. Prévention d'une contamination par les vapeurs de produits chimiques dans l'air.	1	Réussite
x. Dossier sur la gestion du parcours.	2	Réussite
PARTIE 2 : Biosécurité et autres facteurs de risque		
Lieux : Propriété extérieure et extérieur des bâtiments		
1. Les zones d'accès restreint et non restreint sont définies.	2	Réussite
i. Entrée/Voie d'accès : barrière, corde ou clôture. Affiche « ENTRÉE INTERDITE »	2	Réussite
ii. Unité de production : affiche « ENTRÉE INTERDITE » à l'entrée principale; aux portes latérales et arrières.	2	Réussite
iii. Toutes les portes sont verrouillables.	1	Réussite
iv. Stationnement séparé de l'unité de production : à l'écart des bouches d'entrée et d'évacuation d'air de l'unité de production.	1	Réussite
2. Une seule sorte de volaille à la ferme. OUI	2	Réussite
3.a. Protecteurs contre les parasites autour de l'unité de production - Toutes les ouvertures de l'unité de production sont scellées et munies de moustiquaires	1	Réussite
i. Portes bien ajustées.	1	Réussite
3.a. Protecteurs contre les parasites autour de l'unité de production - Toutes les ouvertures de l'unité de production sont scellées et munies de moustiquaires.	1	Réussite
ii. Fenêtres.	1	Réussite
iii. Bouches d'air (contre les oiseaux sauvages seulement).	1	Réussite
iv. Ouvertures pour la moulée, l'eau et l'alimentation électrique.	1	Réussite
v. Aucune fissure importante dans la fondation, ni dans le plancher.	1	Réussite
vi. Le revêtement extérieur est bien fixé.	1	Réussite
3.b. Protecteurs contre les parasites autour de l'unité de production - La zone à moins de 4,5 mètres de l'unité de production est exempte.	1	Réussite

i. De débris.		
ii. De végétation.	1	Réussite
3.c. Protecteurs contre les parasites autour de l'unité de production.		
i. Toute eau stagnante à moins de 60 mètres de l'unité de production est éliminée.	1	Réussite
ii. Bloc parapluie de gravier ou d'asphalte autour de l'unité de production.	1	Réussite
Lieux : Intérieur du bâtiment		
4. Les zones d'accès restreint et non restreint sont définies. Repères visuels à l'intérieur de l'unité de production (murs ou murs partiels ou lignes peintes ou affiches).	3	Réussite
5. Un degré adéquat de qualité de l'air est maintenu. TOUS LES SYSTÈMES D'EXPLOITATION		
i. Les poules mortes et les déchets combustibles ne sont pas incinérés sur le côté de l'unité de production où se trouve la prise d'air.	1	Réussite
ii. Des thermomètres sont placés dans des endroits stratégiques à l'intérieur des installations de ponte	1	Réussite
iii. La température des installations de ponte est consignée tous les.	1	Réussite
5. Éléments supplémentaires pour les systèmes sur parquet et sur parquet avec accès à un parcours extérieur. Une litière sèche peut produire de la poussière et une litière humide peut contribuer à libérer l'ammoniaque dans les fientes.	1	Réussite
iv. Le pH de la litière est mesuré tous les mois et consigné. [voir les exceptions]		
v. L'humidité de la litière est mesurée chaque semaine et consignée.	1	Réussite
6. Les drains au plancher ont des couvercles perforés.	1	Réussite
Installations sanitaires		
7. Lavabos ou lotion d'assainissement disponibles.	2	Réussite
Réception et entreposage		
8. Les installations d'entreposage de la moulée sont construites et entretenues de façon à empêcher la contamination par l'eau, les oiseaux sauvages, les rongeurs et les insectes.	2	Réussite
i. Lettre d'accréditation annuelle du fournisseur de moulée.	2	Réussite
ii. S'il y a plus d'un silo à la ferme, ils sont numérotés.	1	Réussite
iii. La consommation de moulée est consignée tous les jours.	1	Réussite
9. Tous les produits chimiques sont entreposés en sécurité, conformément aux directives provinciales ou selon le programme préalable.	2	Réussite
10. Les œufs sur les chariots/palettes dans la chambre froide sont étiquetés (identification de la ferme, numéro du poulailler, date de ponte).	2	Réussite
Équipement général		
11. L'équipement de réparation et d'entretien est consacré à l'unité de production ou lavé et désinfecté avant d'être transporté dans l'unité de production.	2	Réussite
Personnel		
12.		
i. Le port d'un survêtement sanitaire et le changement de bottes sont exigés avant que toute personne entre dans la zone d'accès restreint de l'unité de production.	4	Réussite
iii. Les visiteurs doivent signer un registre.	2	Réussite
Approvisionnement d'eau, marchandises sèches et conception générale		

13. Approvisionnement d'eau – Traitement et médicaments.		
i. Dossier du test annuel de dépistage de coliformes totaux et de coliformes fécaux.	3	Réussite
ii. Dossier du test mensuel des résidus de chlore et d'autres additifs si l'eau est traitée à la ferme.	2	Réussite
iii. Les vitamines et les médicaments utilisés sont consignés dans le dossier sur les produits pharmaceutiques.	2	Réussite
iv. La consommation d'eau est consignée tous les jours.	2	Réussite
14. Entreposage des marchandises sèches – les articles comme les bottes, les survêtements et les bonnets, etc. sont entreposés de sorte à les protéger contre les contaminants comme la poussière et l'eau.	1	Réussite
15. Conception générale, construction et entretien.		
i. Les planchers, murs et plafonds doivent être construits à l'aide de matériaux durables, lisses et nettoyables	1	Réussite
ii. Les planchers doivent être suffisamment inclinés pour faciliter le drainage de l'eau	1	Réussite
iii. l'abri des poules pondeuses doit être séparé de l'entrepôt d'œufs en coquille et de l'entrepôt des matériaux d'emballage	1	Réussite
iv. Le matériau isolant de la chambre froide est recouvert d'un revêtement durable, lisse et nettoyable	2	Réussite
16. Matériaux de litière – entreposés dans un endroit sec recouvert et libre d'oiseaux, d'insectes et de rongeurs.	1	Réussite
17. Matériaux de litière – lettre d'accréditation du fournisseur de litière.	2	Réussite
18. Mélange de la moulée à la ferme.		
i. La meunerie est libre de débris et de végétation.	2	Réussite
ii. L'aire de transformation est propre.	2	Réussite
iii. Protecteurs contre les parasites autour de la meunerie.	2	Réussite
iv. Les balances et appareils de mesure sont calibrés.	2	Réussite
v. Le protocole de séquençage et de rinçage est respecté.	2	Réussite
vi. Les médicaments utilisés sont consignés dans le dossier sur les produits pharmaceutiques.	2	Réussite
Dossiers		
19. Registre des mesures correctives.	1	Réussite
i. Dans les diverses BPG, un renvoi est fait au « registre des activités ».	1	Réussite
Boni de points		
20. Boni de points.		
i. Boni de points pour l'élément 1.2.i: Programme tout plein/tout vide dans chaque unité de production.	1	Réussite
ii. Boni de points pour l'élément 2.12.ii: Changement de bottes, utilisation d'un bain de pieds ou vaporisation d'un désinfectant sur les chaussures entre les installations de ponte logeant des poules d'âge varié dans la même unité de production.	2	Réussite

Résumé de l'évaluation

Élément	Total possible de points	Total de points accordés	%
PARTIE 1 – Point de contrôle critique et points de contrôle			
Entreposage réfrigéré – (CCP-1b)	19	19	100%
Salubrité des installations (Point de contrôle)	59	59	100%
Contrôle des parasites (Point de contrôle)	28	28	100%
Tri et emballage (Point de contrôle)	20	20	100%
Gestion du parcours (Point de contrôle)	12	12	100%
Totals Partie 1	138	138	100%
PARTIE 2 : Biosécurité et autres facteurs de risque			
Lieux : Propriété extérieure et extérieur des bâtiments	18	18	100%
Lieux : Intérieur du bâtiment	9	9	100%
Installations sanitaires	2	2	100%
Réception et entreposage	10	10	100%
Équipement général	2	2	100%
Personnel	6	6	100%
Approvisionnement d'eau, marchandises sèches et conception générale	30	30	100%
Dossiers	2	2	100%
Boni de points	3	3	100%
Totals Partie 2	79	82	100%
Total Partie 1 et 2	217	220	100%